

Hervé Féron est intervenu ce matin en Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation sur les rapports parlementaires relatifs aux missions budgétaires « Presse » et « Livre et industries culturelles » du Projet de loi de finances pour 2017.

« Merci Monsieur le Président.

Mesdames et Monsieur les Rapporteurs, chers collègues,

Sur les trois rapports, j'interviendrai en deux minutes, trop rapidement :

Mme Duby-Muller, comme c'est le cas dans la musique, il existe aussi dans la presse des aides au pluralisme et à l'émergence. Ceci constitue une première, et il est effectivement bon de remarquer que la puissance publique ne se contente pas de soutenir financièrement des médias existants mais aussi la création de nouveaux médias, dans une logique d'innovation et de pluralisme.

Tout comme vous, je suis convaincu de la nécessité de mettre en place une TVA « super-réduite » pour l'ensemble de la presse y compris en ligne.

Vous abordez également le sujet de la mise en place d'un droit voisin pour les éditeurs et agences de presse. C'est un vrai sujet et je me suis rendu compte récemment que les éditeurs dans le domaine musical manquaient cruellement de reconnaissance et qu'ils ne bénéficiaient d'aucun dispositif fiscal à la différence par exemple des producteurs de disque (alors qu'ils sont aussi importants). Une priorité que nous sommes en droit d'attendre de l'Europe est de mettre fin à l'impunité légale et fiscale des GAFAs afin notamment de contraindre Google Actualités à payer les éditeurs de presse comme il le devrait. Cela pourrait passer, pourquoi pas, par la mise en place d'un droit voisin au bénéfice de ces derniers.

Michel Pouzol, vous ne vous étonnez pas que je revienne sur le rôle de l'audiovisuel public vis-à-vis de la création musicale et notamment la création d'expression française. En effet, je suis persuadé qu'il manque aujourd'hui une émission de variété musicale régulière et à une heure de grande écoute à la télévision publique, avec une place pour les interprètes-créateurs émergents en français. La « spécificité de service public », le « devoir d'exemplarité » dont vous parlez si bien dans votre rapport ne rendent-ils pas nécessaire de revoir le COM de France Télévisions en ce sens ?

Marie-George Buffet, à la lecture de votre rapport, je pense à des initiatives en région parisienne comme ces librairies solidaires qui proposent des livres en bon état donnés, triés et vendus à très petits prix. Je trouve cette idée intéressante, vous l'avez dit aussi, pour un accès facilité aux catégories les plus modestes. Enfin, même si on s'éloigne un peu de votre sujet, je

L'actualité de l'Assemblée

A l'Assemblée Nationale
mercredi 2 novembre 2016 11:09

voulais savoir si vous aviez eu accès à un bilan de l'ouverture récente de cinq bibliothèques universitaires le dimanche à Paris. Voyez-vous une utilité à ce qui correspondait à une forte demande des étudiants ?

Je vous remercie. »
